

# **Ville de Mons**

## **Programme de législature 2013-2018**

### **Préambule.**

Mons, Capitale du Hainaut, Capitale culturelle de la Wallonie et Capitale européenne de la Culture en 2015, est la quatrième grande ville wallonne, idéalement située, en zone transfrontalière, entre Bruxelles et Paris.

Au niveau socioéconomique, bien que conservant des traces du passé, Mons se redresse depuis quelques années grâce notamment à la mise en place du Programme Objectif 1 de la Région wallonne dans la 2<sup>e</sup> moitié des années 90. Ce programme a permis la création de nombreux pôles de recherche, d'innovation et de formation, ainsi que de nombreux investissements dans le domaine de la culture et du tourisme.

**Dans la foulée, la Ville de Mons a mis sur pied depuis plusieurs années une véritable stratégie autour du développement économique, social touristique et culturel de la Ville.**

**Augmenter les emplois et faire en sorte que de nouvelles activités puissent se créer à Mons est un objectif majeur de la Ville de Mons.**

Nous avons modifié l'image de Mons pour mieux accueillir de nouveaux investisseurs et créateurs. Sur la décennie, ce sont plusieurs milliers d'emplois qui ont pu être créés.

Pour la première fois depuis longtemps dans notre région, de grandes multinationales s'implantent à Mons, procurant des centaines d'emplois.

Pour attirer des entreprises très technologiques, la Ville a créé et déposé le concept de la « Digital Innovation Valley »: en créant ce label, le but est d'attirer d'autres entreprises actives dans le domaine des hautes technologies. Elles travailleront ainsi avec les Universités et les PME expertes en la matière.

Notre Ville se développe aussi grâce à la poursuite des investissements rendus possibles grâce aux Fonds européens pour lesquels la Ville a beaucoup travaillé avec ses équipes d'ingénieurs, d'architectes, d'économistes performantes.

Grâce à ces moyens financiers et la Région wallonne, la Ville réalise de nombreux projets structurants, à l'instar du Centre de Congrès : Un centre d'entreprises design ; un centre d'interprétation sur le Doudou (au Mont de Piété) ; la restauration de l'Eglise Saint Nicolas ; un pavillon d'accueil pour les Minières néolithiques de Spiennes ; la création d'un nouvel office d'information touristique ; la rénovation en profondeur du quartier de la gare ; un centre d'interprétation sur l'Histoire militaire (à la Machine à Eau) qui aura d'importantes retombées touristiques, ainsi que la réfection de nombreux quartiers, rues et trottoirs tels que les rues et les façades du quartier de la gare (Place Louise, rue des Capucins etc) ou encore la rue de Nimy.

On le voit, les autorités communales ont à poursuivre travail qui revêt une importance essentielle afin de contribuer au redressement économique et social au bénéfice de l'épanouissement de chaque Montoise et Montois.

Les représentants du Parti socialiste et du Mouvement réformateur ont estimé avoir ensemble, durant les 2 mandatures précédentes, réussi des avancées significatives dans la bonne direction. Les résultats électoraux du 14 octobre dernier l'ont confirmé. En conséquence, ils ont décidé de poursuivre le travail entrepris.

Les élus PS et MR entendent continuer à attirer les investisseurs qui créent de l'emploi, aider les personnes qui cherchent du travail, augmenter davantage la sécurité avec notamment plus de policiers à pied ou à vélo, améliorer la propreté dans nos quartiers, progresser vers une mobilité plus fluide, agréable et sécurisée, consolider l'action sociale, permettre à chacun de vivre dans un logement convenable, soutenir nos écoles, développer de petites infrastructures sportives, réaliser les travaux nécessaires de voiries, de trottoirs, d'égouttage, collaborer avec les forces associatives présentes sur notre territoire,...

Forts de leur sensibilité et de leurs expériences respectives, les élus socialistes et libéraux s'engagent également à travailler dans le respect des droits et libertés de tous les citoyens montois à travers les dix-neuf communes de l'entité. Ils s'engagent à assumer leurs responsabilités avec le dévouement, l'humilité, la loyauté mais aussi l'enthousiasme qui doivent être ceux de tout responsable politique.

Il est évident que la mandature qui s'ouvre aura les yeux fixés sur l'année 2015, année durant laquelle les habitants de notre Ville se sont vus confier une mission culturelle de grande importance en regard de l'Union européenne. Il s'agit aussi d'un défi social et économique ambitieux que la majorité socialiste-libérale entend relever et réussir, autant dans sa dimension européenne que dans sa dimension locale.

Mons 2015 doit en effet être l'occasion d'unir toutes les énergies pour faire de notre Ville un pôle d'activité de premier plan et un phare de

développement pour toute la région et ce, dans la perspective de 2015 et pour les années à venir.

Les citoyens du Grand Mons ayant massivement accordé leur confiance aux représentants du PS et du MR, les deux familles politiques se sont accordées pour continuer à gouverner ensemble la Ville durant la prochaine législature.

Leur priorité commune est le bien vivre de tous les habitants du Grand Mons par le redressement économique, social et culturel de la Ville d'une part mais aussi par la résolution des problèmes quotidiens et immédiats d'autre part.

A ce titre, le bien – être et l'émancipation des citoyens constituent deux objectifs importants.

Ces objectifs pourront être rencontrés par des initiatives favorisant la création d'emplois nouveaux, par une politique éducative et culturelle audacieuse et une politique sociale appropriée.

Un cadre de vie de qualité constitue un autre objectif significatif. Les actions de prévention, de sécurité, de propreté publique ainsi que les aménagements des espaces publics dans les 19 communes y contribueront.

La stratégie entamée de redressement multipolaire de la Ville qui comprend notamment le projet Mons, Capitale européenne de la Culture en 2015, les réalisations rendues possibles grâce aux fonds européens, la Digital Innovation Valley, une meilleure mobilité... sera poursuivie afin que Mons se développe de la meilleure façon possible pour le bien – être de tous ses habitants.

## **1. L'emploi**

**Contribuer à l'augmentation du volume d'emplois à Mons et donc à la création de nouvelles activités est l'objectif majeur de la Ville de Mons.**

Même si les mesures de création d'emploi dépendent du niveau régional et du fédéral, nous prenons ce problème à bras le corps depuis de nombreuses années. Nous utilisons nos outils municipaux au maximum et agissons avec détermination afin de poursuivre la politique montoise d'attraction des investisseurs. Nous prenons aussi des mesures spécifiques pour favoriser la formation et l'embauche des demandeurs d'emploi.

Le Département économique veillera à sensibiliser les investisseurs à travailler avec les structures d'aide à l'emploi régionale et locale, dont l'Agence locale pour l'Emploi.

Tout d'abord, nous veillerons à ce que Mons, Capitale européenne de la Culture en 2015, soit générateur d'emplois locaux en partenariat avec les acteurs locaux de formation et d'emploi. Nous mettrons aussi en place de nouvelles formations spécifiques aux métiers liés à la culture.

La volonté est de continuer à rendre la ville attractive pour attirer les investisseurs afin de créer de nouveaux emplois notamment via la Digital Innovation Valley et le Parc Initialis qui compte déjà 60 entreprises et près de 700 emplois, volonté concrétisée par l'extension des zonings et la création à terme de 2000 emplois.

Nous développerons les initiatives pour aider les demandeurs d'emploi à trouver un travail, en collaboration avec le Forem et nous encouragerons les échanges structurels (visites, stages, réalisation de projets, rencontres, etc.) entre les acteurs économiques de la commune et les établissements scolaires pour sensibiliser les jeunes au monde de l'entreprise. En collaboration avec les opérateurs dont c'est le métier, la Ville veillera à ce qu'un salon périodique de l'emploi soit organisé tout en veillant à ce que son financement soit couvert.

Nous soutiendrons encore davantage la création d'entreprises d'économie sociale. Le secteur du Design, qui sera développé à court terme à Mons, sera géré par l'économie sociale.

Enfin, nous sensibiliserons les plus jeunes à l'esprit d'entreprendre en mettant en place dès l'enseignement primaire, des méthodes pédagogiques permettant d'éveiller les élèves à la prise d'initiative et à la culture du projet.

## **2. La création d'activités et le développement commercial**

La création d'activités nouvelles est vitale pour intensifier la dynamique économique de notre Ville.

La stratégie de la majorité PS-MR a toujours été d'accompagner systématiquement toute personne désireuse de créer son activité à Mons.

Nous menons également une politique d'innovation et de formation et nous valorisons notre potentiel patrimonial, touristique et culturel.

En ce qui concerne le développement commercial, la stratégie est la même. Nous savons le contexte économique difficile mais nous travaillons tous les jours à garantir la diversité de l'offre commerciale dans les communes du Grand Mons.

Ainsi, nous poursuivrons les négociations avec les commerçants afin d'augmenter les efforts de propreté et de sécurité en centre – ville par des synergies accrues entre les commerçants, l'administration et la police.

Parallèlement, nous soutiendrons le développement commercial au cœur des centres de la ville et des communes du Grand Mons et nous éviterons le développement de nouveaux projets commerciaux de grande ampleur.

Nous veillerons à renforcer l'attractivité du centre-ville en termes d'accessibilité aux véhicules et de renforcement de la capacité de stationnement.

Nous poursuivrons la rénovation des axes commerçants des centres-ville **et nous nous efforcerons de maintenir le système de compensation pour les commerçants qui seraient pénalisés durant les travaux.**

Hors du centre – ville, nous favoriserons le commerce de proximité dans les villages.

Afin de renforcer l'attractivité du centre-ville, la possibilité de faire reconnaître Mons comme centre touristique auprès du Gouvernement fédéral sera également recherchée.

Enfin, nous développerons des outils de promotion du commerce du Grand Mons via Internet et nous créerons un fonds de microcrédits pour soutenir les jeunes indépendants.

### **3. La sécurité**

Chaque citoyen doit pouvoir vivre en paix et en sécurité. Pour le PS et le MR, les délits doivent être réprimés sans faiblesse. A Mons, chaque citoyen doit pouvoir vivre en paix et en sécurité. Dans toute la mesure du possible, nous devons faire en sorte d'éviter que les méfaits se produisent. Aussi, la prévention reste la meilleure des mesures de sécurité. A cet égard, une difficulté subsiste : la présence policière dans nos rues et dans nos quartiers reste insuffisante.

Nous avons déjà pallié cette insuffisance en assurant la présence d'une cinquantaine de gardiens de la paix. A cet égard, Mons a été la première commune à créer un corps des gardiens de la paix qui effectue un travail essentiel de terrain et de prévention.

Capitale du Hainaut et 12<sup>ème</sup> ville belge, Mons fait face à de nombreux défis particuliers de sécurité au Palais de justice, à la prison, lors des

matchs des clubs de football et de basket en D1,... Ces défis s'ajoutent à l'absolue nécessité d'assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens.

**C'est dans ce contexte que nous renforcerons la zone de Police de Mons-Quévy d'ici 2015 de 60 policiers supplémentaires, soit 3 x 20 policiers par an que nous voulons visibles dans nos rues.**

**Le PS et le MR désirent en outre équiper la Ville de caméras de surveillance de manière permanente ou ponctuelle dans les lieux où cela apparaît nécessaire et utile après une analyse rigoureuse présentée dès que possible au Conseil communal.**

Le Collège et le Conseil de Police exigeront que dans les 19 communes de la ville, les agents de quartier soient principalement à la disposition des habitants.

Tandis qu'un commissariat de police sera installé dans le quartier de la gare, la volonté de la Ville et de la Police est d'installer d'ici 2014 le bureau central de la police sur le Boulevard Saintelette pour une meilleure accessibilité et une amélioration des conditions de travail notamment. Enfin, le Marché aux Herbes sera réaménagé physiquement et nous y renforcerons la présence de policiers en civil.

D'autres préoccupations des citoyens seront rencontrées au sein de la Zone de Police Mons – Quévy. Elles seront concertées au sein du Conseil Zonal de Sécurité. Il s'agit notamment de :

- intensifier le dialogue avec les autorités judiciaires pour que les priorités communales soient prises en compte notamment en matière de renforcement de la lutte contre la criminalité transfrontalière ;
- Poursuivre le recrutement et la formation des gardiens de la paix ;
- Renforcer les actions de prévention de toutes natures, en particulier dans le domaine de la sécurité routière ;
- Accentuer la lutte anti-drogue sur notre territoire ;
- Assurer l'efficacité de la coordination des interventions et des appels urgents
- Améliorer la lutte contre les incivilités avec l'équipe spécifique de répression mise en place à cet effet en veillant à l'application effective des amendes administratives et des peines alternatives.

Parallèlement, les métiers de proximité seront renforcés : nous continuerons notamment à sécuriser les entrées et les sorties d'écoles, tous réseaux confondus, en maintenant, voire en renforçant la présence des agents de prévention et de sécurité.

Nous améliorerons l'éclairage des passages souterrains de la ville, ainsi que dans certaines rues, dans certains quartiers, dans les parkings couverts.

Nous serons très attentifs au nouveau plan zonal de sécurité qui sera mis en œuvre pour 5 années en début de mandature.

Enfin, le Collège de Police veillera à motiver personnellement les policiers et réduire leurs tâches administratives en concertation avec les Ministères de l'Intérieur et de la Justice.

Les autorités communales veilleront également à maintenir le niveau de qualité des interventions des secours urgents assurés par les pompiers en maintenant la capacité opérationnelle par la formation du personnel et en procédant au renouvellement régulier du matériel, et ce, particulièrement dans le cadre de la future zone de secours.

## 4. La propreté

Un cadre de vie agréable est une condition sine qua non du bien-être des habitants. Nous devons tous y contribuer. La Ville de Mons veut que les quartiers soient encore plus propres et que les citoyens puissent compter sur des ouvriers affectés à leur quartier.

Chaque année, en plus du ramassage par la société gestionnaire Hygea, la Ville de Mons mobilise 200 personnes pour le maintien de la propreté et du cadre de vie.

Au total, la propreté de la Ville coûte quelques 14 millions d'euros. Malgré les campagnes de prévention et les mesures de répression, il reste du travail pour modifier les comportements. Une cellule mixte affectée exclusivement à la lutte contre les incivilités a été mise en place par la Ville et vient d'être renforcée en personnel et en moyens, notamment avec le renfort de la Police.

La première priorité de la majorité PS – MR sera d'améliorer la programmation et l'organisation des collectes de déchets par la société gestionnaire et d'assurer la présence des équipes d'entretien dans toutes les communes de l'entité.

Il est aussi nécessaire de maîtriser au mieux le coût de la gestion des déchets afin que ce service collectif reste accessible à tous. Pour cela, nous informerons et sensibiliserons la population au coût des incivilités par des initiatives diverses dans les écoles, les quartiers, les maisons de jeunes. **Nous étudierons également avec HYGEA le ramassage des**

**encombrants une fois par an, en fonction des possibilités budgétaires.**

**Conformément à la décision prise par le Collège, une action sera menée pour installer des cendriers en façade des établissements Horeca.**

**Nous protégerons les espaces verts et en créerons quand cela est possible, avec la participation des citoyens, tels que des jardins communautaires comme cela perdure avec succès à Jemappes.**

Nous serons à l'écoute des citoyens via une optimalisation du service « Gestion de la Proximité » et nous poursuivrons les négociations avec la Région wallonne afin de garantir l'entretien des voies navigables.

Nous poursuivrons le travail de sensibilisation mené par le Service de Prévention de la Ville de Mons dans les quartiers et nous poursuivrons les collaborations avec les associations de quartier ayant pour objectif l'amélioration du cadre de vie.

## **5. L'action sociale**

La solidarité est une valeur partagée par les deux composantes de la majorité qui agira au mieux afin de permettre à chacun d'avoir la possibilité de vivre dans la dignité.

L'action sociale est un axe prioritaire de développement de la Ville. Le CPAS adaptera son offre de services en réponse à l'évolution permanente des problématiques sociales à gérer.

A elle seule, la cohésion sociale représente 33% du budget total des dépenses de la ville et du CPAS. Chaque année, plus de 71 millions d'euros sont consacrés à l'accueil de la petite enfance, au bien-être de nos aînés, aux personnes à mobilité réduite, aux jeunes, aux publics fragilisés, etc.

### **L'accueil de la petite enfance**

Il est primordial d'offrir aux tout-petits et à leurs parents un accueil de première qualité et de répondre aux modes de vie actuels des familles (horaires décalés, familles monoparentales,...). Nous avons ouvert une crèche supplémentaire à l'Ile aux Oiseaux et notre objectif est d'augmenter encore davantage les places d'accueil.

La majorité cherchera des subventions afin d'accroître le nombre de places d'accueil des tout-petits notamment en créant une nouvelle crèche

avec une halte – garderie dans le nouveau quartier de la gare et en développant des partenariats avec d'autres institutions publiques ou privées.

Nous veillerons à garantir un service de très haute qualité pour les enfants (repas, infrastructures, sommeil,...), quelle que soit la formule d'accueil et à proposer des horaires d'ouverture des crèches pour les adapter à la vie professionnelle des parents.

Le PS et le MR veilleront à favoriser l'accroissement du nombre de gardiennes agréées et les accompagner dans leurs démarches.

Les structures d'accueil extrascolaire ainsi que les pré gardiennats seront maintenus dans les écoles.

## **Les jeunes**

Dans la hiérarchie des priorités, répondre aux besoins des jeunes, favoriser leur expression et leur émancipation est une absolue nécessité.

La majorité veut encourager le sport de rue avec la réalisation d'un nouveau ride-park (skate, vélo, roller,...) et multiplier les petites infrastructures sportives dans les quartiers (aires de jeux et agoraspace). En collaboration avec les autorités, les Universités et les Hautes Ecoles, la majorité PS MR veillera à faciliter la mise à disposition de locaux pour les soirées estudiantines et fera aboutir son projet de nouvelle salle.

Nous voulons enfin continuer à encourager la participation effective des jeunes à la vie communale notamment grâce aux actions des conseils communaux des enfants et des jeunes et continuer à investir, via le service de prévention, dans les programmes de lutte contre les assuétudes (tabagisme, drogues, alcool,...).

## **Les aînés**

Nous voulons que Mons soit une « commune aux aînés épanouis et actifs » dans un climat de solidarité intergénérationnelle.

**La majorité PS MR veut améliorer l'autonomie des aînés et quand leur situation personnelle devient difficile, leur offrir des lieux de vie adaptés à leurs besoins individuels.**

Nous voulons aussi leur permettre de participer activement à la vie culturelle, politique, économique, sociale et associative de Mons. **Le CPAS joue à cet égard un rôle essentiel en coordonnant la politique d'égalité des chances.**

A court terme, nous encouragerons la construction de 25 résidences services sur le site de l'ancienne maison de repos du Bois d'Havré et 23 à proximité du Waux-Hall et une nouvelle maison de repos de 120 lits. Nous continuerons à multiplier les demandes de subventions et l'accompagnement d'investisseurs privés pour accroître le nombre de résidences services d'une part et le nombre de places d'accueil dans les maisons de repos.

La majorité favorisera le maintien à domicile notamment en renforçant encore les services ACASA (livraison de repas, brico-dépannage, aides ménagères et familiales, taxi social,...) et Télé Assistance et multipliera les espaces de rencontre et les projets intergénérationnels et encourager des projets de transmission de mémoire sociale.

Enfin, en matière d'intégration des aînés à la vie de la cité, nous donnerons la possibilité aux seniors qui le désirent de participer bénévolement à la vie et au bon fonctionnement de la cité et nous encouragerons le développement de projets de type « senior consultants » pour que des travailleurs à la retraite partagent leur expérience avec des écoles, des associations,

Nous encouragerons et poursuivrons la création d'espaces de rencontres : ciné seniors, café Alzheimer, café cancer,...

### **Les moins valides**

La majorité PS - MR a comme priorité de faire en sorte que les décisions prises par la Ville, bien plus encore que par le passé, intègrent les souhaits exprimés par les personnes qui éprouvent des difficultés à se mouvoir. **Le regard qu'ils portent sur les adaptations à réaliser est pertinent et leur expérience nous est précieuse.** Il est évident que la configuration historique de la Ville ne nous permettra jamais une accessibilité maximale mais nous ne baisserons pas les bras.

L'autorité communale veillera comme elle le fait depuis des années à rendre progressivement accessibles aux moins valides les lieux communaux et culturels (comme cela est possible au service population ou à l'hôtel de ville).

Nous veillerons aussi à encourager l'augmentation du nombre de logements adaptés aux personnes en situation de handicap et à prévoir dans les rénovations et constructions un certain nombre de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Nous renforcerons l'accessibilité aux bus et aux quais de la gare de Mons, en collaboration avec les TEC et la SNCB (c'est ce qui est prévu avec la

nouvelle gare de Mons) et lors de la réfection des trottoirs, nous demanderons de réaliser systématiquement des revêtements lisses.

Nous veillerons à inclure les enfants à besoins spécifiques dans l'offre d'accueil extrascolaires et de plaines de jeux et à maintenir les centres de vacances pour enfants porteurs de handicap.

Nous poursuivrons l'amélioration de l'accueil des personnes malentendantes.

Enfin, nous développerons, en collaboration avec la Police, une politique de tolérance zéro en ce qui concerne l'occupation par des personnes valides des stationnements réservés aux personnes handicapées.

### **Les personnes fragilisées**

Il est du devoir des autorités publiques d'accorder une attention particulière aux personnes les plus fragilisées. Notre ambition est de ne laisser personne seul face aux difficultés de la vie. **A Mons, chacun doit pouvoir s'en sortir, c'est une question de dignité et d'égalité des chances.**

C'est la raison pour laquelle la majorité PS - MR veut que la Ville, via notamment son Service de Prévention et en étroite collaboration avec le CPAS, donne des réponses adéquates aux plus démunis.

Tous les jours, nos travailleurs sociaux effectuent du travail de prévention dans les quartiers et y organisent de nombreuses activités qui visent à créer et entretenir du lien social.

La majorité travaillera à permettre, grâce au travail du CPAS, aux personnes qui y émargent de quitter le circuit de l'aide sociale par l'obtention d'une qualification, d'un diplôme, d'un emploi.

Elle informera la population au maximum du soutien que peut apporter le CPAS afin que les personnes demandent de l'aide en amont des difficultés et intensifiera les actions de prévention du surendettement.

Elle encouragera également dans les quartiers les initiatives intergénérationnelles pour assurer la cohésion sociale.

Elle renforcera l'accès à la culture, pour les plus démunis notamment, notamment via l'article 27.

Nous poursuivrons le soutien aux structures luttant contre l'analphabétisme.

Enfin, elle encouragera toutes les initiatives de médiation notamment en ce qui concerne les conflits de voisinage.

## **Les associations**

A Mons, de nombreuses associations œuvrent chaque jour dans une multitude de domaines afin de répondre aux attentes de nos concitoyens. La volonté de la Ville a toujours été de les soutenir en facilitant un maximum leur travail et en les intégrant dans la vie de la cité via la création d'un guichet unique qui centralisera l'ensemble des demandes et des informations liées à la location des CALVA ainsi que le prêt de matériel

Ainsi, la Ville de Mons intensifiera la politique de mise à disposition de locaux communaux et intensifiera le suivi et l'accompagnement des associations dans leurs démarches, **notamment par le renforcement du soutien aux associations.**

Nous développerons la Maison de la Vie Associative et des Loisirs à Jemappes.

Nous veillerons à ce que la Fondation Mons 2015 puisse les accompagner dans l'élaboration de leurs projets dans le cadre de Mons 2015.

Enfin, nous construirons un Centre d'Accueil de la Vie Associative (CALVA) à Havré, Ghlin et Spiennes, le cas échéant en collaboration avec le secteur privé.

## **La santé**

La santé est notre bien le plus précieux. **Bien que la santé ne dépende pas du niveau communal, la Ville souhaite participer à une médecine efficace et accessible à tous.** Nous avons donc participé à la réorganisation des services de garde des médecins généralistes, à la mise en œuvre par le CHU Ambroise Paré de centres de prélèvements sanguins et du centre de médecine sportive au Grand Large.

La majorité PS – MR garantira l'offre de secours médicaux urgents et soutiendra les nombreuses actions menées par le CHU Ambroise Paré – Chêne aux Haies qui dépend en grande partie de la Ville de Mons et engage celle-ci sur le plan financier : elle mettra tout en œuvre afin de renforcer l'offre de soins du CHU par le développement de nouveaux services médicaux et chirurgicaux ainsi que par de nouveaux projets de proximité dans les communes.

Elle soutiendra les actions de prévention dans les domaines de l'alimentation, des assuétudes ou des maladies sexuellement transmissibles.

Enfin, elle élargira les services de Télé Assistance qui permet notamment aux aînés de rester le plus longtemps possible à la maison.

## 6. L'éducation

**Un enseignement de grande qualité est une priorité de la majorité PS – MR.**

A Mons, l'enseignement est de très bon niveau, quel que soit le réseau. **Notre volonté est de maintenir la qualité et l'accessibilité de notre enseignement pour tous.**

Une de nos priorités en matière d'enseignement est la poursuite de la rénovation de nos 34 écoles communales : les 4000 enfants qui les fréquentent méritent le meilleur cadre qui soit pour apprendre.

Notre volonté a toujours été de défendre la proximité en maintenant une école au sein de chaque commune tant que les chiffres de la population scolaire nous le permettent.

La majorité garantira un enseignement de grande qualité accessible à tous, avec notamment :

- des collaborations avec les institutions spécialisées pour la détection des troubles d'apprentissage, notamment avec les centres PMS ;
- le maintien des projets d'écoles en immersion linguistique et de l'apprentissage précoce des langues ;
- un cadre de vie propice à l'apprentissage, en continuant la rénovation des bâtiments scolaires et en agrandissant les écoles d'Hyon, Saint-Symphorien, du Trieu et de Nouvelles ;
- un appui sur les socles de compétence pour un système éducationnel performant ;
- la mise sur pied de projets pédagogiques développés autour de thèmes variés, comme la mobilité douce, le développement durable, la santé, l'esprit d'initiative...
- des plages d'accueil élargies pour les enfants qui fréquentent les écoles communales fondamentales ;
- **la citoyenneté à l'école (le respect des droits de l'enfant, la lutte contre les discriminations, la prévention contre la violence, le devoir de mémoire) ;**
- **une attention particulière à l'éducation civique ;**
- la lutte contre le décrochage scolaire ;
- une formation continue des enseignants ;
- la relation école-famille par un travail avec les associations de parents d'élèves des écoles communales ;
- le maintien du matériel éducatif et sportif de haute qualité.

Enfin, en ce qui concerne les Universités, nous poursuivrons les collaborations avec les universités en favorisant notamment l'accès des étudiants aux activités culturelles, sociales et festives.

Nous poursuivrons également la rénovation de l'Académie de Musique de la Ville de Mons et enfin, nous tirerons le meilleur profit des opportunités qu'offre Mons, Capitale européenne de la Culture.

## 7. La mobilité

**De nombreuses actions destinées à favoriser la mobilité ont été entreprises à Mons** : qu'il s'agisse des navettes gratuites, de la construction du rond-point de la Porte du Parc, de la mise en place du système de voitures partagées ou de covoiturage, de la création de pistes cyclables, de l'équipement des abords des écoles en « zone 30 » ou encore de l'offre de stationnement qui a été augmentée en ville, notamment le parking de la RTBF avec ses 98 places.

La nouvelle gare multimodale de Mons sera un élément essentiel de la mobilité en centre - ville avec un parking de 800 places, une gare des bus, accès aux personnes à mobilité réduite,...

La majorité PS-MR travaillera à mieux garantir la priorité aux piétons et aux cyclistes et donc à faire mieux respecter les limitations de vitesse.

Nous accroîtrons également le nombre de places de parking en ville, notamment à Messines (130 emplacements) **et d'autres projets au centre-ville dont notamment un nouveau parking couvert** en même temps que nous améliorerons la sécurité et le confort des deux parkings couverts actuels en ville. La politique de stationnement de la Ville favorisera les parkings en ouvrage, afin de libérer autant que faire se peut l'espace public pour les piétons.

Nous favoriserons davantage la mise à disposition de vélos et renforcerons la concertation permanente avec les associations d'usagers de vélos et de motos. Dans un souci de convivialité, des emplacements adéquats seront étudiés pour les motos.

Nous équiperons la Ville de panneaux directionnels clairs et nous créerons des bandes bus pour améliorer la fluidité des autobus.

Enfin, nous maintiendrons l'offre des circuits de bus intramuros (près de 2 millions d'utilisateurs par an) **et nous évaluerons le système pour éventuellement l'adapter.**

Enfin, des discussions seront menées avec les Directions et Associations de parents des écoles, tous réseaux confondus, présentes sur le territoire

du Grand Mons pour améliorer la mobilité, le stationnement et la sécurité aux abords des établissements scolaires.

## **8. La gouvernance locale**

**Le citoyen est en droit d'attendre de son administration un service efficace, rapide, transparent et de qualité.** Les agents des services publics ont le droit de travailler dans un cadre valorisant.

Une vaste réorganisation des services communaux a été entamée l'année dernière. Ses objectifs sont d'optimiser les conditions de travail des agents communaux et de rendre un meilleur service au citoyen, le tout en maîtrisant les dépenses de la ville.

La majorité PS – MR mettra tout en œuvre afin de stabiliser la pression fiscale qu'elle s'est toujours refusée à augmenter depuis plus de 15 ans et **nous poursuivrons le plan de gestion de la Ville par une maîtrise des finances communales. L'objectif étant d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2015.**

Ce plan de gestion devra se faire tout en préservant la qualité de travail des agents dans l'exercice de leurs missions particulièrement dans la perspective de Mons 2015.

Par ailleurs, la Ville veillera à améliorer les délais de paiement de ses fournisseurs et tout sera mis en œuvre afin que les suivis des contentieux soient eux aussi améliorés.

Parallèlement, nous continuerons à multiplier les demandes de subsides auprès de différents gouvernements afin de rendre possible une série d'investissements qui seraient impossibles avec le budget seul de la ville (voiries, trottoirs, infrastructures culturelles et associatives, lieux culturels et touristiques,...) ;

En ce qui concerne les permis d'urbanisme, nous en accélérerons la délivrance, notamment par le biais d'une révision du Règlement communal d'urbanisme, visant à le simplifier et à faciliter les démarches des demandeurs de permis.

Nous continuerons à inscrire notre Ville dans les projets novateurs visant à faciliter les démarches du citoyen (borne interactive, guichet électronique, simplification administrative, ...) et nous améliorerons la qualité du service rendu au citoyen (horaires d'ouvertures adaptés aux besoins de la population, personnel accueillant et à la recherche d'une solution).

Enfin, nous maintiendrons la politique de conservation responsable menée par la Ville (achats respectueux de l'environnement), Mons ayant été la première « ville du commerce équitable de Wallonie ».

**En ce qui concerne la gestion des ressources humaines,** la Ville et le CPAS veilleront à coordonner au mieux leurs actions en la matière, que ce soit pour la politique de nominations ou pour les questions de statut et d'organisation du travail. Dans ce cadre, la majorité cherchera à concentrer la Ville et le CPAS sur leurs missions de base, en évitant le recours aux asbl extérieures.

Par ailleurs, la majorité s'engage à poursuivre une politique de nominations accessible de manière équitable pour les employés et les ouvriers, que ce soit à la Ville ou au CPAS, dans la limite de ses possibilités budgétaires.

Une évaluation du plan de redéploiement sera mise en œuvre et tout sera fait afin d'optimiser l'organisation de l'administration et la qualité du service rendu à la collectivité, notamment via la poursuite de la modernisation de son informatique et le recours aux nouvelles technologies.

Enfin, dans l'objectif d'impliquer l'ensemble des forces politiques aux grands projets montois, le Collège communal instituera un Comité de réflexion stratégique et de gouvernance dont il fixera les modalités de fonctionnement.

## **9. Le cadre de vie**

### **L'environnement**

**La majorité PS - MR a toujours voulu que Mons soit exemplaire en matière d'économies d'énergie, en réduisant sa propre consommation et en soutenant ses concitoyens dans leurs efforts en la matière. Il en va de la garantie de l'accès à l'énergie et du pouvoir d'achat pour tous.**

La majorité poursuivra les travaux réducteurs d'énergie dans les écoles et les bâtiments communaux comme établis par le cadastre énergétique mis en œuvre par la Ville et elle maintiendra la formation accrue du personnel communal en matière d'économies d'énergie et de recyclage des déchets.

Parallèlement, elle développera l'utilisation des sources d'énergies renouvelables dans les bâtiments communaux (panneaux photovoltaïques,...) et y généralisera la récupération et l'utilisation des eaux de pluie ;

Elle soutiendra le projet de géothermie, notamment sur le site de la nouvelle gare de Mons.

Enfin, elle intégrera systématiquement la problématique des inondations dans les politiques d'urbanisme, d'agriculture et d'aménagement du territoire et établir un plan spécifique en matière d'inondations.

En ce qui concerne le développement durable, la majorité poursuivra ses efforts avec le maintien du Conseil Participatif de Développement durable ; les travaux effectués par l'éco-conseiller et le conseiller en énergie de la Ville de Mons chargés notamment de mettre en place des actions spécifiques afin de réduire de 20% la consommation énergétique propre à l'administration

Enfin, Mons, « Première ville wallonne du Commerce équitable », continuera à soutenir les produits du terroir et les produits issus du commerce équitable.

## **L'agriculture**

Le maintien d'une agriculture diversifiée et à taille humaine est un facteur de développement économique des campagnes mais aussi du maintien de la cohésion sociale, de la protection de la biodiversité et des campagnes.

**Mons est aussi une ville agricole. Tout au long de la législature, la majorité PS - MR a souhaité promouvoir et soutenir l'agriculture montoise.**

Nous comptons poursuivre dans cette voie : nous poursuivrons la promotion des produits des agriculteurs du Grand Mons ; favoriserons l'implantation de nos agriculteurs-producteurs sur les marchés du Grand Mons ; poursuivrons la politique de formation initiée par la Ville à l'attention des agriculteurs et enfin soutiendrons les agriculteurs en cas de dégâts agricoles dus aux calamités naturelles.

## **Les travaux publics**

**Notre priorité est de préparer l'avenir du Grand Mons et de ses habitants en améliorant ou en réalisant diverses infrastructures.**

Depuis 2006, nous avons entretenu notre cadre de vie et construit de nouvelles infrastructures. Avec le seul budget de la Ville, nous n'aurions pas pu faire grand-chose. Aussi, la majorité PS - MR s'est démenée pour que la Ville ne stagne pas et est allée chercher, sur base de dossiers

sérieux, des moyens complémentaires à d'autres niveaux de pouvoir comme la Région ou l'Union européenne.

Grâce à ces moyens financiers, nous allons mettre en œuvre dans un avenir proche :

- un centre de congrès (avec d'importantes retombées sur l'économie locale)
- un centre d'entreprises de design ;
- un centre d'interprétation sur Saint Georges et le Dragon : une Maison du Doudou au Mont de Piété !
- la réfection de nombreuses rues et trottoirs dans toute l'entité montoise ;
- la restauration de l'église Saint Nicolas ;
- un pavillon d'accueil pour les Minières de Spiennes (site Unesco) ;
- la rénovation en profondeur du quartier de la gare.

Nous poursuivrons le développement de la Cellule Projets de la Ville de Mons afin d'optimiser les sources alternatives de financement qui nous permettront de continuer la transformation de notre cité.

Outre ces grands travaux, nous avons réalisé de très nombreux chantiers dans chacune des 19 communes du Grand Mons. La volonté de la majorité est de répondre au mieux, en fonction des moyens disponibles et hélas trop limités, au grand nombre de besoins et aux situations d'urgence. Nous poursuivrons dans cette voie.

Pour la majorité PS-MR, toutes les communes du Grand Mons ont la même importance. Nous nous engageons à continuer à répartir les investissements et les efforts sur l'ensemble du Grand Mons :

En matière de réfections des voiries et des trottoirs, la majorité maintiendra son effort d'investissement dans toutes les communes du Grand Mons.

Elle exigera que des moyens financiers plus importants soient dégagés pour l'entretien des voiries et des espaces communaux et veillera notamment à ce que le curage des fossés et des égouts soit amélioré. Un effort tout particulier sera accordé à l'aménagement des entrées de ville ainsi qu'au fleurissement et au pavoisement du Grand Mons.

Par ailleurs, l'organisation du département des travaux sera étudiée afin d'en optimiser le fonctionnement et la qualité du service rendu aux citoyens. Pour ce faire, une évaluation des besoins humains devra être

réalisée et constituer une priorité pour la majorité, notamment dans la perspective de Mons 2015.

Enfin, en matière de travaux publics, la communication avec les riverains constituera une priorité et un domaine à améliorer.

## **10. Le logement**

Le droit et l'accès au logement sont de réelles priorités pour la majorité PS – MR.

**Aussi, durant toute la législature écoulée, les initiatives se sont multipliées afin de garantir l'accès à un logement de qualité pour tous.**

**Pour le logement public, nous avons toujours voulu faire en sorte que la mixité sociale des quartiers soit réalisée.**

Nous voulons aussi donner la possibilité aux occupants de devenir propriétaires, opérer une répartition équilibrée des logements publics sur le territoire et parachever la rénovation des 4500 logements publics que compte Mons.

La majorité PS – MR parachèvera la rénovation du parc de logements publics de façon rapide et efficace et y favorisera la mixité intergénérationnelle et sociale.

Elle continuera à créer des espaces communautaires dans les quartiers et travaillera à favoriser l'accès à la propriété.

Elle continuera à soutenir les projets public-privé de création de nouveaux logements et encouragera les constructions ayant recours à des systèmes d'énergie renouvelable.

Au niveau des locataires, elle renforcera le réseau d'aide et d'information pour soutenir dans leurs démarches les locataires qui rencontrent des difficultés ; appliquera des sanctions à l'égard des propriétaires qui ne respectent pas les normes fixées dans le cadre des permis de location et intensifiera la lutte contre les logements insalubres ou inoccupés.

Parallèlement, elle poursuivra les initiatives engagées pour réaménager des logements aux étages des commerces et sa politique ambitieuse de rénovation et de revitalisation urbaine, particulièrement dans les sites symboliques en friche.

Par ailleurs, elle accroîtra les logements d'urgence pour les situations critiques et poursuivra la rénovation des logements de transit.

Enfin, la majorité mettra en œuvre l'observatoire du logement, en lien avec le département de l'urbanisme, afin de mieux cerner les besoins en la matière. De même, une lutte renforcée contre les logements ne répondant pas aux normes de salubrité ou liées à l'octroi de permis de location sera engagée et constituera elle aussi une priorité pour le nouveau collège.

## **11. Le sport**

Le sport est un vecteur d'insertion, de participation à la vie communautaire, de tolérance, d'acceptation des différences et de respect des règles.

**La majorité PS-MR travaille chaque jour à ce que Mons soit une ville de sports, que chaque citoyen puisse pratiquer le sport de son choix dans de bonnes conditions et pour cela, nous soutenons, dans la mesure de nos possibilités, tous les clubs sportifs que compte le Grand Mons, qu'il s'agisse des clubs en D1 ou des petites infrastructures.**

**L'optimisation de l'utilisation des infrastructures sportives sera systématisée.**

Nous avons aussi promis la construction d'une piscine. C'est chose faite depuis 2011 avec la piscine du Grand Large qui ravit les sportifs et les familles. Le stade d'athlétisme du MOHA (Obourg) est quant à lui en train d'être entièrement modernisé pour accueillir les sportifs dans des conditions optimales.

La majorité créera un ride-park construit comme un espace ouvert en adéquation avec l'environnement immédiat.

Elle développera les petites infrastructures sportives telles que l'aménagement d'espaces de convivialité dans certains quartiers.

Parallèlement, elle poursuivra la rénovation des infrastructures sportives de la Ville, confirmera ses engagements à l'égard des petits clubs et étudiera la création d'un hall omnisports avec des partenaires publics et/ou privés

La majorité veillera également à améliorer l'accessibilité au sport pour tous : elle encadrera et prônera le sport auprès des plus jeunes comme des seniors, en favorisant entre autres le développement d'activités intergénérationnelles et elle négociera pour les personnes défavorisées et les jeunes un certain nombre de places à prix réduits lors des rencontres de nos clubs – phares

Enfin, la majorité fera en sorte d'accueillir à Mons des manifestations sportives de haut niveau pour que les Montois puissent y assister et **travaillera en concertation avec les grands clubs de l'entité afin d'aménager un guichet en centre-ville pour accéder aux grandes rencontres.**

## **12. Les grands projets d'avenir**

### **Le tourisme et le patrimoine**

Mons est une ville au patrimoine exceptionnel.

Le tourisme a un impact très significatif sur la vie économique d'une ville : il participe au maintien et à la création d'emplois. En 10 ans, le tourisme a décuplé dans le Grand Mons : 270.000 touristes visitent notre ville chaque année (hors Doudou). Notre objectif est d'atteindre les 500.000.

Le patrimoine historique de Mons est reconnu sur le plan international. Nous sommes d'ailleurs l'une des rares villes belges à posséder trois chefs d'œuvre de l'Humanité reconnus par l'Unesco : le beffroi, les minières néolithiques de Spiennes et le Doudou.

Pour valoriser notre bâti et développer le tourisme, nous sommes allés chercher de nombreux subsides qui nous ont été octroyés par la Région wallonne ou l'Union européenne. Grâce à ceux-ci, Mons sera doté dans un avenir proche d'un centre de congrès, de nouveaux centres d'interprétation comme celui de l'Histoire militaire, d'un beffroi accessible au public, etc.

**La majorité mettra en œuvre le plan stratégique touristique qui vise à développer le tourisme de congrès, de séjour et vert.**

**Parallèlement, nous mettrons en valeur nos sites UNESCO et nous ouvrirons un nouvel office du tourisme sur la Grand Place.**

**Nous développerons les nouvelles technologies dans notre offre touristique, notamment en installant des bornes WI FI en centre – ville.**

Nous continuerons à favoriser la sensibilisation des acteurs locaux en contact avec le public et les habitants à l'accueil des touristes (chambres d'hôtes) et nous développerons l'offre hôtelière sur le territoire;

Enfin, nous intensifierons la collaboration de l'Office du Tourisme avec les responsables de Mons 2015 pour ainsi lier les offres culturelle et touristique.

## **Mons, Capitale de la culture.**

La culture est un instrument qui nous donne les moyens de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons, de choisir notre destin et d'y trouver notre place. La culture stimule la curiosité et l'ouverture sur le monde.

En 2015, Mons sera Capitale européenne de la Culture. L'équipe PS - MR a travaillé d'arrache-pied durant des années à la réussite de ce projet culturel certes mais aussi et surtout économique et social.

Accéder au statut de Capitale européenne est unique dans la vie d'une Ville, d'une région et de ses habitants. C'est une opportunité exceptionnelle d'assurer notre développement.

**La majorité PS - MR travaillera pour que chaque association qui le souhaite puisse être associée au projet et pour que chaque Montois y adhère avec enthousiasme.** La majorité PS-MR considère que Mons, Capitale européenne de la Culture, se doit d'être un projet éminemment participatif et qui ne sera une réussite que moyennant la participation citoyenne.

Elle soutiendra les créateurs et valorisera les acteurs locaux dans tous les domaines culturels notamment dans la perspective de Mons 2015.

**Elle veillera à renforcer les spectacles populaires et de divertissement et continuera à proposer des expositions à prix très réduits afin qu'elles soient accessibles à tous.**

Elle veillera à proposer de grands noms populaires pour les expositions à venir et proposera davantage d'espaces d'expression, de travail et de rencontres, tout en continuant à proposer la gratuité dans les musées le premier dimanche du mois, tout en travaillant à renforcer l'accueil dans les musées.

Elle valorisera le développement de la pratique de la lecture avec l'aide des bibliothèques et renforcer l'intégration des écoles artistiques dans la vie culturelle locale.

Elle parachèvera les chantiers de nombreuses infrastructures culturelles comme l'artothèque (ancien couvent des Ursulines), le Centre d'interprétation lié à Saint Georges et au dragon au Mont de Piété, le Centre d'interprétation d'Histoire Militaire à la Machine à Eau,...

Enfin, elle veillera à ce que la dynamique de Mons 2015 persiste les années suivantes.